

Adresses des Comités centraux (suite).

- CHINE. — Croix-Rouge chinoise, Pékin et 856, Sinza Road, *Shanghai*.
- COLOMBIE. — Croix-Rouge colombienne, Banco de Colombia, 4^o Piso, *Bogota*.
- COSTA-RICA. — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5. Sur., *San José*.
- CUBA. — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte y av. de Bélgica, *La Havane*.
- DANEMARK. — Croix-Rouge danoise, 2, Ved Stranden 2 Sal, *Copenhague*, K.
- DANTZIG. — Croix-Rouge de Dantzig, Neugarten, 12-16, *Dantzig*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. — Croix-Rouge dominicaine, Calle J. R. Luma (Ens. Arv.), *Ciudad Trujillo*.
- ÉGYPTE. — Croissant-Rouge égyptien, avenue de la Reine Nazli, 34, *Le Caire*.
- ÉQUATEUR. — Croix-Rouge équatorienne, Avenida Columbia, 118, *Quito*.
- ESPAGNE. — Croix-Rouge espagnole, Calle del Cisne, 18, *Madrid*.
- ESPAGNE. — Croix-Rouge estonienne, Niguliste Tänn, 12, *Tallinn (Reval)*.
- ÉTATS-UNIS. — Croix-Rouge américaine (The American Red Cross), National Headquarters, *Washington, D.C.*
- ÉTHIOPIE. — Voir circulaire 326.
- FINLANDE. — Croix-Rouge de Finlande, 16, Annankatu, *Helsingfors*.
- FRANCE. — Croix-Rouge française, rue François-Ier, 21, *Paris*, 8^e.
- GRANDE-BRETAGNE. — Croix-Rouge britannique (British Red Cross Society), 14, Grosvenor Crescent, *London, S.W.1*.
- GRÈCE. — Croix-Rouge hellénique, rue Solon, 39, *Athènes*.
- GUATÉMALA. — Croix-Rouge guatémaltèque, 4^a Calle Oriente, n^o 64, *Guatemala*.
- HAÏTI. — Croix-Rouge haïtienne, rue Capois, *Port-au-Prince*.
- HONGRIE. — Croix-Rouge hongroise, Baross utca 15, *Budapest*, VIII.
- INDE. — Croix-Rouge de l'Inde (Indian Red Cross Society), Talkatora Road, *New-Delhi*.
(en hiver jusqu'au 15 avril) : Sheerwood, *Simla*, W.C. (en été jusqu'au 15 octobre).
- IRAK. — Croissant-Rouge de l'Irak, *Bagdad*.
- IRAN. — Lion et Soleil-Rouges de l'Iran, *Téhéran*.
- ISLANDE. — Croix-Rouge islandaise, *Reykjavik*.
- ITALIE. — Croix-Rouge italienne, via Toscana, 12, *Rome* (25).
- JAPON. — Croix-Rouge du Japon, 5 Shiba Park, *Tokio*.
- LETTONIE. — Croix-Rouge lettone, Skolas ielā, 1, *Riga*.
- LITHUANIE. — Croix-Rouge lithuanienne, Kestucio g-vė 8, *Kaunas*.
- LUXEMBOURG. — Croix-Rouge luxembourgeoise, 65, boul. de la Pitrusse, *Luxembourg*.
- MEXIQUE. — Croix-Rouge mexicaine, Esq. Durango y Monterrey. — Col. Roma, *Mexico, D.F.*
- NICARAGUA. — Croix-Rouge de Nicaragua, *Managua*.
- NORVÈGE. — Croix-Rouge de Norvège, Bankplassen, 1, III, *Oslo*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE. — Croix-Rouge néo-zélandaise, 63, Dixon Street, *Wellington, N.Z.*
- PANAMA. — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
- PARAGUAY. — Croix-Rouge paraguayenne, Avenida España, 505, *Assomption*.
- * PAYS-BAS. — Croix-Rouge néerlandaise, Princessegracht, 27, *La Haye*.
- PÉROU. — Croix-Rouge péruvienne, *Lima*.
- POLOGNE. — Croix-Rouge polonaise, Smolna, 6, *Varsovie*.
- PORTUGAL. — Croix-Rouge portugaise, Palacio da Rocha do Conde d'Obidos, *Lisbonne*.
- ROUMANIE. — Croix-Rouge roumaine, Strada Biserica Amzei, 29, *Bucarest*.
- SALVADOR. — Croix-Rouge de Salvador, 3a Calle Poniente, 21, *San Salvador*.
- SIAM. — Croix-Rouge siamoise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok*.
- SUÈDE. — Croix-Rouge suédoise (Svenska Röda Korset), Artillerigatan, 6, *Stockholm*, 14.
- SUISSE. — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE. — Croix-Rouge tchécoslovaque, Neklanova ul., 34, *Prague VI*.
- TURQUIE. — Croissant-Rouge turc, Yenichéhir, *Ankara*.
- ** U.R.S.S. (Union des républiques soviétiques socialistes). Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., rue Kouïbichev, 12, *Moscou*.
- URUGUAY. — Croix-Rouge uruguayenne, Calle 18 de Julio n^o 2338, *Montevideo*.
- VÉNÉZUELA. — Croix-Rouge vénézuélienne, Hospital de la Cruz Roja, avenida Este, *Caracas*.
- YOUGOSLAVIE. — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica 19, *Beograd*.

* Branche : Croix-Rouge des Indes néerlandaises, Djamboloan 15, *Batavia-Centrum (Java)*.

** Membres de l'Alliance : Croix-Rouge arménienne, *Eriwan*.
Croissant-Rouge de l'Azerbaïdjan, Naberejnaja Goubareva, 61, *Bakou*.
Croix-Rouge géorgienne, 15, rue Krylov, *Tiflis*.
Croix-Rouge russe (R.S.F.S.R.), Ilyinka, 12, *Moscou*.
Croix-Rouge de la Russie Blanche, Pervomaïskaja, 7, *Minsk*.
Croissant-Rouge du Tadjikistan, Komsomolskaja, 35, *Stalinabad*.
Croissant-Rouge du Turkménistan, Tekinjkaja, 6, *Achabad*.
Croix-Rouge ukrainienne, Pouchkinskaja, 30, *Kiev*.
Croissant-Rouge de l'Uzbékistan, Uzbekinstanskaja, 37, *Tachkent*.

Sommaire du Bulletin

T. LXVIII, N° 418

JUIN 1937

- Comité international.** — Appel financier en faveur des victimes de la guerre civile en Espagne. Dons de la Belgique, de l'Italie et de la Suisse, 619. — Visite de M. Ernest J. Swift, vice-président de la Croix-Rouge américaine, 620.
- Ligue.** — Comité exécutif, 620. — Conférence de la Croix-Rouge de la jeunesse à Tokio, 621. — Bulletin de la Ligue, 621.
- Albanie.** — Direction de la Croix-Rouge albanaise, 622.
- Allemagne.** — Anniversaire de la *Werner-Schule* de la Croix-Rouge allemande, 623.
- Belgique.** — Don du Gouvernement belge pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 623.
- Bulgarie.** — Le cinquantenaire de la Croix-Rouge bulgare, 624.
- Costa-Rica.** — Comité de la Croix-Rouge costaricienne, 630.
- Etats-Unis.** — Visite de M. Ernest J. Swift au Comité international, 630.
- France.** — M^{lle} Chaptal de Chanteloup, 1872-1937, 630.
- Grande-Bretagne.** — Loi du 19 mars 1937 portant application de l'article 28 de la Convention de Genève de 1929, 632. — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 635.
- Inde.** — Loi n° XIV de 1936 portant application de l'article 28 de la Convention de Genève de 1929, 635. — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 637.
- Italie.** — Don du Gouvernement italien pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 637.
- Japon.** — Shogo Nagasaki, 1850-1937, 637. — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 639.
- Paraguay.** — Don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 639.
- Pays-Bas.** — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 640.
- Siam.** — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 640.
- Suisse.** — Don du Gouvernement suisse pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 640. — Personnel sanitaire de la Croix-Rouge suisse, 641. — Matériel sanitaire de la Croix-Rouge suisse, 642.
- Uruguay.** — Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne, 644.

La Revue internationale de la Croix-Rouge, Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, paraît à la fin de chaque mois.

Direction : M. Bernard Bouvier, membre du C. I. C.-R.

Rédaction : M. Etienne Clouzot.
M. Henri Reverdin.

Prix, franco, un an : Fr. 20. — Le numéro : Fr. 2.—

Rédaction et Administration : 122, rue de Lausanne, Genève.
Téléphone : 29.164 et 29.165. — Adresse télégr. : Intercroixrouge.